



Selarl d'Ingenierie et
Géomètres-Experts du Mâconnais

Tom PICHON
Géomètre-Expert

Patrice ESCANDE
Maître d'Oeuvre



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

22, Rue de la République - 71000 MACON
Tél: 03.85.38.13.17
contact@sigema-geo.com

Echelle : 1/500
Date : 01/04/2026
Réf : 2026.033
Plan : 26033DI indA
REPRODUCTION RÉSERVÉE

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20260513-DEL2026_115-DE



DOCUMENT PROVISOIRE

Département de Haute-Savoie
COMMUNE DE SAINT GERVAIS LES BAINS

Place de la Gare
Section I - Parcelles n°2090 et 3749

PROPRIÉTÉ DE LA SNCF
PROJET DE DIVISION

I-2093
Commune de
SAINT GERVAIS LES BAINS

Gare du FAYET - SAINT GERVAIS

- LÉGENDE:**
- BN ⊗ Borne OGE nouvelle, implantée le 01/04/2026
 - Clou ⊗ Clou nouveau, implanté le 01/04/2026
 - Limite nouvelle
 - - - Application cadastrale (limite non garantie)
 - Barrière bois
 - Clôture grillagée
 - Mur + clôture
 - Mur
 - Bordurette
 - Bord chemin
 - Marquage au sol
 - - - Débord ombrières
 - Talus
 - Panneau de signalisation
 - Bouche à clé
 - Regard de visite
 - FT Chambre Tel
 - Poste livraison GAZ
 - GAZ Réseau GAZ classe A

La représentation des réseaux est issue du plan topographique dressé le 25/11/2025 par Cartolia Ingénierie, 21300 CHENOVE.

TABLEAU DES SERVITUDES À CRÉER

	Nature	Fond Servant	Fond Dominant
S1	Servitude de passage	Lot A (Commune)	Lot B (SNCF)
S2	Servitude de passage	Lot B (SNCF)	Lot A (Commune)

Les servitudes mentionnées dans le tableau ci-dessus sont à constituer par un acte notarié.

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUPERFICIES

	SITUATION ANCIENNE		SITUATION NOUVELLE				
	REFERENCE CADASTRALE	PROPRIÉTAIRE	REFERENCE CADASTRALE	PROPRIÉTAIRE	SUPERFICIE RÉELLE	CONTENANCE	SUPERFICIE TOTALE
A	1	I-2090p		Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS		5a23ca env.	5a28ca env.
	2	I-3749p				5ca env.	
B	1	I-2090p	SNCF	SNCF		26ca env.	
	2	I-2090p				3a08ca env.	
	3	I-3749p					

La **contenance cadastrale** est une valeur indicative. Elle sert au calcul de l'impôt foncier.
La **superficie arpentée apparente** est déterminée d'après les limites non définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.
La **superficie arpentée réelle** est déterminée d'après les limites définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.

CE DOCUMENT EST UN PROJET.
LES LIMITES SONT APPARENTES ET NON CONTRADICTOIRES. ELLES N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'UN BORNAGE AVEC LES PROPRIÉTAIRES VOISINS, NI D'UNE DÉLIMITATION AVEC LE DOMAINE PUBLIC.
LES SUPERFICIES ET LES COTATIONS NE SONT PAS GARANTIES.

Les superficies indiquées sont indicatives et ne seront définitives qu'après l'établissement du document d'arpentage.
Sauf mention expresse, les servitudes de toutes natures, apparentes ou occultes sont indiquées sous toutes réserves. Seules les servitudes mentionnées sur le présent document ont été portées à connaissance du Géomètre-Expert.

Réf : 2026.033
Format A3
Echelle : 1/500

COORDONNÉES : Locales centimétriques, rattachées au Système RGF 93 CC 46 (par GPS, Réseau Téria) Précision classe 1

